

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD CROSS ELITE



MOTO-CLUB : MC ZORN
E-MAIL : atpommier@gmail.com
TÉLÉPHONE : 06 86 96 13 22
ORGANISATEUR TECHNIQUE : POMMIER Thierry

N° D'ÉPREUVE FFM : 243
DATE : 28/04/2024
LIEU : STEINBOURG

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DEFOORT Claude	Licence : 13437
Délégué FFM (Président de jury)	Thierry POMMIER	Licence : 037500
Membre du Jury	SALM Olivier	Licence : 117900
Membre du Jury	JANODET Jean-Philippe	Licence : 239843
Commissaire technique responsable	GABRIEL Eric	Licence : 127457
Responsable du chronométrage	FABIEN Valérie	Licence : 270281

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

QUAD CROSS ELITE

AGE DES PILOTES	16 ANS MINIMUM*
LICENCES	LUE / NCO / INTER
CYLINDRÉES	250 CC À 525 CC 2T OU 4T, MONO OU BICYLINDRE
PLAQUES	NUMÉROS: <input type="checkbox"/> FOND: <input checked="" type="checkbox"/>

+ TROPHÉES ISSUS DU SCRATCHI :

Junior -----16 à 18 ans**
Féminine -----Tout âge
Vétérans -----40 ans minimum*

* La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur.

** Les pilotes ne devront pas dépasser l'âge maximum au cours de l'année (ne pas avoir 19 ans dans l'année).

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur MBOMEYO Ignace		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAVERNE	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit de la Heide	Longueur du circuit	1800 m
Adresse	rue de Wasselonne 67790 STEINBOURG	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	36 m
		Longueur de la ligne droite de départ	70 m
		Nombre d'OCP*	22
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ QUAD :
Pendant les essais : **32**
En manche : **30**

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB
DATE: **01/02/2024**

MOTO CLUB DE LA ZORN
12 rue de la Chénale
57370 SAINT JEAN KOURTZERODE
Mail : francis.mczorn@orange.fr
Siren : 819 974 387
Siret : 819 974 387 00014

VISA DE LA LIGUE
DATE: 20/02/2024
P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM
DATE: **23/02/2024**
NUMÉRO: **24/0207**

MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE
74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD



MOTO-CLUB : MC ZORN
E-MAIL : atpommier@gmail.com
TÉLÉPHONE : 06 86 96 13 22
ORGANISATEUR TECHNIQUE : POMMIER Thierry

N° D'ÉPREUVE FFM : 243
DATE : 28/04/2024
LIEU : STEINBOURG

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DEFOORT Claude	Licence :	131437
Président du Jury ou Arbitre*	POMMIER Thierry	Licence :	037500
Membre du Jury	SALM Olivier	Licence :	117900
Membre du Jury	JANODET Jean-Philippe	Licence :	239843
Commissaire technique responsable	GABRIEL Eric	Licence :	127457
Responsable du chronométrage	FABIEN Valérie	Licence :	270281

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
CDF Quad Cross Elite	16		250cc à 525cc	110€ / engagement
Grand Est Ligue 250cc/450cc	13*		125cc 2T à 450cc 4T	45€ / engagement (13*:13ans= 125cc2T et 15 ans>125cc2T)
Grand Est Ligue 125cc	13		125cc 2T	45€ / engagement
Grand Est 85 Espoirs	12	15	85cc 2T, 150cc 4T	35€ / engagement
ALSA/LO Tropheé 250	15		144cc 2T, 150cc 2T, 250cc 2T, 250cc 4T	45€ / engagement
ALSA/LO Tropheé 450	15		250cc 4T, 300cc 2T, 350cc 4T, 450cc 4T	45€ / engagement

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur Ignace MBOMEYO		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	SAVERNE	Temps de trajet (en min)	15

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	Circuit de la Heide	Longueur du circuit	1800 m
Adresse	Rue de Wasselonne 67790 STEINBOURG	Largeur minimum de la piste	6 m
		Largeur de la grille	36 m
		Longueur de la ligne droite de départ	70 m
		Nombre d'OCP*	22
		*Officiels Commissaires de Piste	

CAPACITÉ MOTO :
Pendant les essais : **54**
En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
Pendant les essais : **32**
En manche : **30**

- ⚠ **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **01/02/2024**

MOTO CLUB DE LA ZORN
12 rue de la Chênale
57370 SAINT JEAN KOURTZERODE
Mail : francis.mczorn@orange.fr
Siren : 819 974 387
Siret : 819 974 387 00014

VISA DE LA LIGUE

DATE: **20/02/2024**
P.O. Michel COSTITCH

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13 Rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE
Tél : 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: **23/02/2024**
NUMÉRO: **24/0207**



HORAIRES PRÉVISIONNELS

HORAIRES DU SAMEDI

De 16H00 à 19H00

Vérifications techniques et administratives

HORAIRES DU DIMANCHE

De 06H50 à 07H50

Vérifications techniques et administratives

07H00

Briefing des commissaires

STEINBOURG			TEMPS ROULAGE	TEMPS ALLOUÉ
7:43	ESSAI LIBRE	TROPHEE 250cc	10'	0:14
7:57	ESSAI LIBRE	TROPHEE 450cc	10'	0:14
8:11	ESSAI LIBRE	LIGUE 250cc/450cc	15'	0:19
8:30	ESSAI LIBRE	85cc ESPOIRS	10'	0:15
8:45	ESSAI LIBRE	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	15'	0:20
9:05	ESSAI LIBRE	LIGUE 125cc GRAND EST	15'	0:20
9:25	ESSAI CHRONO	TROPHEE 250cc	12'	0:17
9:42	QUALIFICATIONS	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	20'	0:25
10:07	TESTS DE DÉPART	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	5'	0:10
10:17	ESSAI CHRONO	85cc ESPOIRS	12'	0:17
10:34	ESSAI CHRONO	TROPHEE 450cc	12'	0:17
10:51	ESSAI CHRONO	LIGUE 250cc/450cc	15'	0:19
11:10	ESSAI CHRONO	LIGUE 125cc GRAND EST	15'	0:20
11:30	1ERE MANCHE	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	20' + 2T	0:30
12:00	1ERE MANCHE	85cc ESPOIRS	15' + 1T	0:25
12:25	PAUSE REPAS			1:15
13:40	1ERE MANCHE	TROPHEE 250cc	15' + 1T	0:25
14:05	1ERE MANCHE	TROPHEE 450cc	15' + 1T	0:25
14:30	2EME MANCHE	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	20' + 2T	0:30
15:00	1ERE MANCHE	LIGUE 125cc GRAND EST	20' + 1T	0:30
15:30	1ERE MANCHE	LIGUE 250cc/450cc	20' + 1T	0:25
15:55	2EME MANCHE	85cc ESPOIRS	15' + 1T	0:25
16:20	ENTRACTE			0:20
16:40	3EME MANCHE	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ELITE	20' + 2T	0:30
17:10	2EME MANCHE	TROPHEE 250cc	15' + 1T	0:25
17:35	2EME MANCHE	TROPHEE 450cc	15' + 1T	0:25
18:00	2EME MANCHE	LIGUE 125cc GRAND EST	20' + 1T	0:30
18:30	2EME MANCHE	LIGUE 250cc/450cc	20' + 1T	0:30
19H30	REMISE DES RECOMPENSES			
20H30	FIN DE L'ÉPREUVE			

MOTO CLUB DE LA ZORN
 Zone de loisirs de la Heide
 Rue de Wassebonne
 67790 STEINBOURG

Le 15/05/2023
MOTO
 FÉDÉRATION FRANÇAISE
 Le 15/05/2023



70 m

- PC course
- Zone public
- Grillage
- Zone nettoyage
- Parking
- Poste secours spectateurs
- Postes commissaire
- Extincteur
- Piste hélicoptère
- accès de sécurité et neutralisation de piste
- Poste Médical Avancé
- Parc mécanique et Panneauteurs
- Parc d'attente
- Arrivée
- Sens de la course
- Interdit au public
- Chronométrage
- Parc coureurs
- Entrée et sortie coureurs
- Entrée public
- Toilettes
- Zone de nettoyage
- Série de vagues
- Saut
- Point d'eau
- Accueil pilotes et public
- Local technique
- Double trajectoire en virage

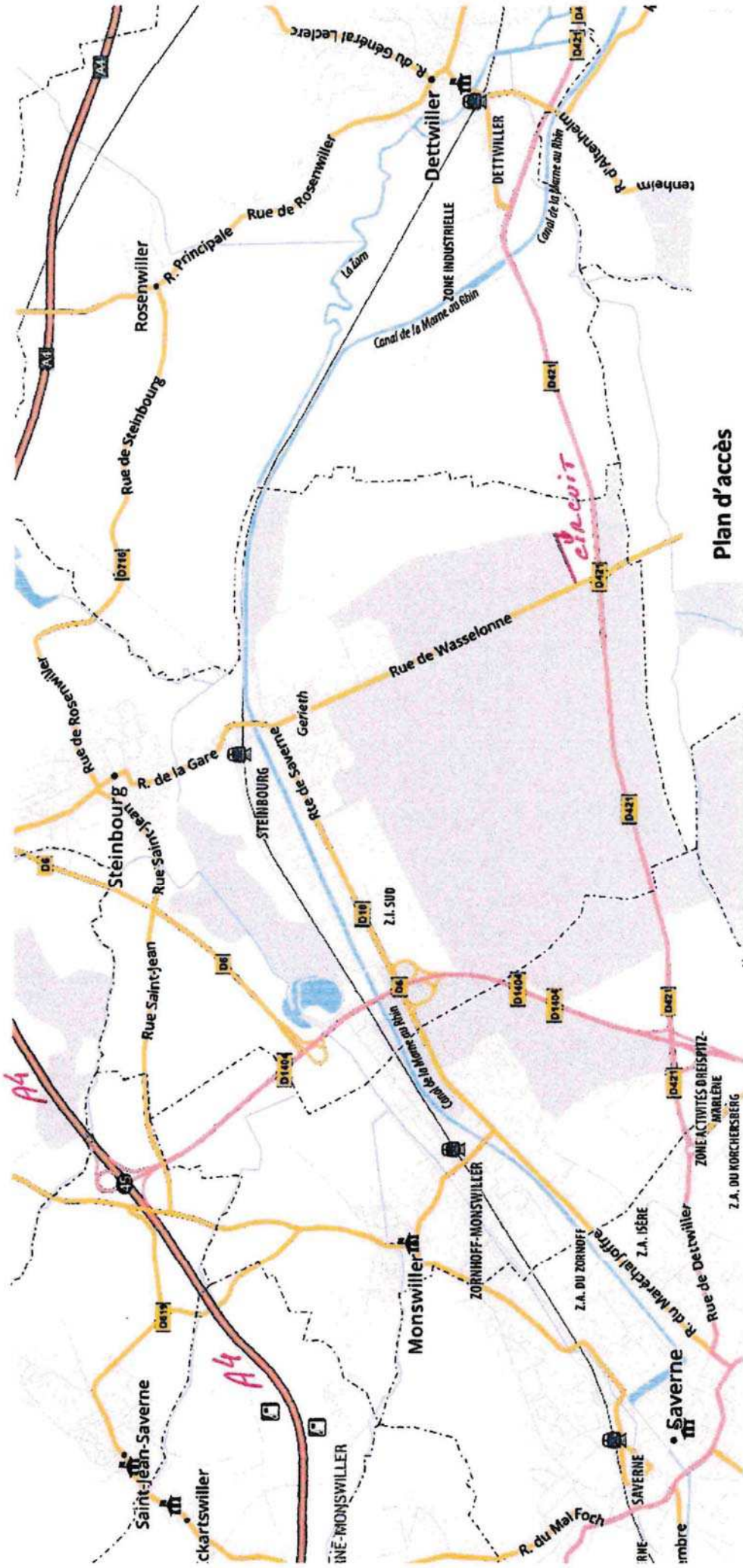
- Circuit de motocross d'entraînement et de compétition
- Longueur de la piste : 1800 m
- Largeur de piste : 6 m
- Longueur de départ : 70 m
- Largeur de départ : 36 m
- Nombre de pilotes : 45 motos ou 30 skde-cairs/quad
- Circuit 2 de motocross d'entraînement
- Longueur de la piste : 475 m
- Nombre de pilote : 25 motos
- Circuit de pit-bike d'entraînement
- Longueur de la piste : 392 m
- Nombre de pilotes : 15 motos

Les terrains annexes sont fermés lors d'une course sur le terrain MX



Vers parc coureurs B et C

Entrée et sortie principale du site



Plan d'accès

Circuit de la HEIDE

Zone de loisirs des sports mécaniques

Route de Waselonne 67790 STEINBOURG

Coordonnées GPS : 48°44'58.71N – 7°25'55.86E